

Réunion CA du 10 janvier 2019, salle du Conseil, mairie d'Allevard
Début de la séance à 18 heures

Présents : Philippe Boisneau, Bernard Chataing, Geneviève Guerin, Gilbert Foray, Giovanni Galleggianti, Jean-Louis Ménéroux, Emmanuel Raullet, Pascal Labarre, Guillaume Raspaolo, Gilles Jouvel

Excusée : Michèle Croatto

ORDRE DU JOUR :

ELECTION DU BUREAU
REPARTITION DES TÂCHES ENTRE LES MEMBRES
FAUT-IL RECONDUIRE LA PARTICIPATION AUX 7 RANDONNEES CLUB ?
PROPOSITION D'UN CALENDRIER DES SORTIES DU MERCREDI ET DU SAMEDI
POINT SUR LES SEJOURS
QUESTIONS DIVERSES

ELECTION DU BUREAU

La périodicité de l'élection du bureau s'élève à trois ans.

Le bureau est composé, en règle générale, d'un Président, d'un Trésorier et d'un Secrétaire.

Il constitue le véritable exécutif de l'association.

Il lui revient de veiller à la mise en œuvre des délibérations, tant du Conseil d'Administration que de l'Assemblée Générale.

Le bureau est élu par les membres du CA, qui ont reconduits :

Philippe Boisneau, en tant que Président
Gilles Jouvel, en tant que Vice-Président
Bernard Chataing, en tant que Trésorier
Gilles Jouvel, en tant que Secrétaire.

REPARTITION DES TÂCHES ENTRE LES MEMBRES DU CA

Objectif : que chaque membre du CA s'approprie une responsabilité, comme le font la plupart des clubs à travers des commissions ou diverses activités.

- Animation, mise à jour du site : Philippe Boisneau, Gilles Jouvel
- Organisation séjour féminin : Geneviève Guerin, Michèle Croatto
- Infos sur le forum concernant les heures des sorties club et les randonnées des clubs voisins : Gilbert Foray.

FAUT-IL RECONDUIRE LA PARTICIPATION AUX 7 RANDONNEES CLUB ?

En 2018, sept randonnées, organisées par les autres clubs de la région, ont été programmées.

Chaque participant, à jour de son adhésion, a reçu une indemnité de cinq euros par randonnée.

Le montant total reversé sur l'année s'élève à 175 euros.

Rappel des randonnées de l'an dernier :

Samedi 24 février : Rando des Oignons, Goncelin
Samedi 7 avril : Saint-Martin-le-Vinoux
Mardi 1^{er} mai : Rando du Petit-Bugey, Yenne
Dimanche 17 juin : La Savoyarde, Montmélian
Dimanche 26 août : Rallye des Diots, La Ravoire
Samedi 8 septembre : Clochers du Val-Gelon, Arvillard
Samedi 13 octobre : Rando des Noix, Vinay

Pour 2019, Philippe propose de reconduire 7 randonnées selon les modalités suivantes :

- 1) Le choix doit s'orienter en priorité vers les clubs de la région qui participent massivement à notre propre randonnée.
- 2) Le coût de l'inscription de chaque adhérent participant sera offert si l'adhérent est à jour de sa cotisation.
- 3) Une fiche contenant tous les noms des adhérents sera envoyée au club organisateur.
- 4) L'adhérent de la RLPA qui se présentera devra décliner son identité ; son nom sera coché sur la fiche précitée
- 5) Le club organisateur fera parvenir la fiche au trésorier de la RPLA, qui réglera le montant final de la participation.

Le CA approuve et valide les randonnées 2019 ci-dessous :

- 1) Samedi 2 mars : Plantation des Oignons, Goncelin
- 2) En mai : Rando du Petit-Bugey, Yenne
- 3) En juin : La Giéroise, Cyclo de Gières
- 4) En août : Rallye des Diots, La Ravoire
- 5) La Ronde des Fruits, La Motte-Servollex (date à paraître)
- 6) En septembre : randonnée des Clochers du Val-Galon, Arvillard
- 7) La Randonnée de Printemps, à Rumilly (date à paraître)

Ces informations seront disponibles sur le forum dès que les aménagements de l'organisation seront connus.

PROPOSITION D'UN CALENDRIER DES SORTIES DU MERCREDI ET DU SAMEDI

Il s'agit d'un sujet récurrent. Les adhérents souhaitent connaître à l'avance le tracé, le nombre de kilomètres et le dénivelé du parcours. Dans un souci d'amélioration continue, après un tour de table et un échange constructif, les membres du CA proposent de **classer les sorties en 3 catégories, avec des circuits adaptés aux performances de chacun.**

- 1) **Circuit Modéré : entre randonneurs et touristes, rythme calme, parcours de 40 à 60 kilomètres avec un dénivelé positif de 500 à 700 mètres**
- 2) **Circuit Randonneurs : rythme moyen, parcours de 60 à 80 kilomètres avec un dénivelé positif de 700 à 1 000 mètres**
- 3) **Circuit Sportif : rythme rapide nécessitant une bonne condition physique, parcours pouvant aller jusqu'à 100 kilomètres avec un dénivelé important au plus fort de la saison**

Chaque membre du CA présent s'engage à faire des propositions de circuits dans chaque catégorie.
Le CA validera ainsi 30 circuits lors de la prochaine réunion, le 21 février.

Le CA encourage vivement les adhérents à enrichir ce calendrier de leurs propositions, tout au long de l'année.

POINT SUR LES SEJOURS

Du dimanche 31 mars au samedi 6 avril, 12 adhérents séjourneront en pension complète au centre de vacances Azureva, à la Londe-les-Maures (Var).

La commune de la Londe-les-Maures borde les contreforts du massif des Maures et fait face aux Iles d'Or. Cette situation géographique privilégiée offre un cadre idéal pour la pratique du vélo.

Du vendredi 14 au lundi 17 juin, 17 adhérents séjourneront en pension complète au centre de vacances et gîte de séjour Jean-Reboul, à Saint-Maurice-en-Trièves (Isère).

Ce lieu est géré depuis 1965 par l'association Les Amis de Vaulserre et du Trièves, reconnue d'utilité sociale. L'association défend activement « le droit aux vacances de qualité pour tous ». En soutenant ses activités, la RLPA contribue à améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap tout en favorisant les rencontres et les échanges.

Quatrième Défi du Haut-Bréda :

Philippe indique que la quatrième épreuve du Défi du Haut-Bréda, organisée en collaboration avec le club de La Rochette (BSGA), se déroulera le dimanche 28 avril 2019.

La précédente édition avait dû être annulée en raison de conditions météorologiques défavorables. Une quarantaine de participants s'étaient inscrits, ce qui a engendré une dette de 130 euros.

Les membres du CA espèrent que cette manifestation connaisse des jours meilleurs, qui viendront récompenser les efforts et la persévérance des organisateurs.

Rappel épreuve Allevard-Le Pleynet :

Parcours Allevard-Le Pleynet en vélo, puis en ski de fond jusqu'au sommet de la station.

Comme les années précédentes, l'organisation est répartie entre les deux clubs :

- RLPA : accueil à La Pléiade, garde des vélos, sécurité du parcours Allevard / station du Pleynet
- BSGA : tout ce qui concerne le ski de fond.

Philippe notera les différentes modalités sur le forum.

Maillots :

Philippe présente la photo d'une maquette des futurs maillots du club.

L'assemblée note que la couleur noire, trop présente, va à l'encontre des mesures de sécurité et de visibilité pour des cyclistes sur route.

Une majorité des membres du CA propose de conserver les couleurs actuelles du club mais avec une personnalisation différente, sans sponsors.

Sécurité :

Les ronds-points, un casse-tête pour circuler en vélo : comment rouler en toute sécurité ?

Giovanni présente une brochure très complète sur le sujet, que Philippe postera sur le site internet.

Site internet :

Conformément au souhait des adhérents, le site sera régulièrement mis à jour par Philippe et Gilles.

Vous pouvez leur faire parvenir vos idées de visu ou *via* le forum.

Prochaine réunion le jeudi 21 février 2019

Pour la RLPA, le Secrétaire, Gilles Jouvel